

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TGV: Essonne

Question écrite n° 3542

Texte de la question

M Michel Pelchat demande a M le ministre des transports et de la mer s'il a l'intention de poursuivre les mesures que son predecesseur avait entreprises pour preserver le cadre de vie des habitants proches de la future gare TGV de Massy.

Texte de la réponse

Reponse. - La mise au point du projet de TGV Atlantique a fait l'objet d'une tres large concertation, notamment avec les representants des collectivites territoriales concernees. Les mesures de protection prevues afin d'assurer la meilleure insertion possible du TGV Atlantique dans l'environnement traverse sont en cours de realisation et seront achevees avant sa mise en service. Pour ce qui concerne plus particulierement la future gare d'arret des TGV a Massy, dont le plan de financement vient seulement d'etre definitivement fixe, elle fera l'objet, conformement a la reglementation en vigueur, d'une enquete publique destinee a informer toutes les personnes concernees et recueillir leurs avis sur le projet, au vu desquels les mesures appropriees pour preserver le mieux possible le cadre de vie des riverains pourront alors etre arretees.

Données clés

Auteur: M. Pelchat Michel

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 3542

Rubrique: Sncf

Ministère interrogé : transports et mer Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2802